



## Relevé de conclusions

Conseil de Quartier Goise Champommier  
Champclairot

Jeudi 13 juin 2019

Maison de quartier de Goise

56 rue de Massujat -79000 Niort

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

**Co-présidentes** : Christine HYPEAU, Conseillère Municipale et co-présidente élue ; Pascale HEURTEAU, co-présidente habitante.

**Élus municipaux** : Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Yvonne VACKER, Conseillère Municipale.

**Agents municipaux** : Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur de la participation citoyenne.

**Membres** : Marc BILLARD ; Fabrice CARDIN ; Thierry CLABAUT ; Stéphanie GILA ; Magali HAUTENAUVE ; Olivier HERVE ; Catherine LERAT ; Marie-Françoise PRONOST ; Claude RAYMOND ; RIVAUD Pascale ; Stéphane SENE ; Pascal VEQUE.

**Excusés** : Claudie CHAMPY ; Christine FAZILLEAU ; Jean-Michel FAZILLEAU ; Christian GOUIN ; Marie-Françoise PRONOST.

**Invités** : Madame Carine GUILLOT, Directrice d'établissement pour l'association MELIORIS ; Docteur ARENOU, Médecin Cheffe, association MELIORIS ; Céline AIRAUD, Coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté d'Agglomération du Niortais

**Public** : 8 personnes

## Ordre du jour

Introduction.....	2
Présentation d'un acteur local – Association MELIORIS et son projet de centre de Santé, accompagné par le Contrat Local de Santé. ....	2
Commission Cadre de vie .....	3
Circulations et stationnement sur le plateau de Champommier.....	3
Présentation des projets 2019 .....	5
Cheminement et sécurisation des piétons rue de Goise .....	6
Priorisation des projets 2019 .....	6
Autres questions travaillées par la commission cadre de vie .....	6
Commission Écologie urbaine .....	7
Commission Animation .....	7
Informations diverses.....	8

## Introduction

Par Christine Hypeau, co-présidente élue et Pascale Heurteau, co-présidente habitante.

Christine HYPEAU salue le travail des conseillers de quartier sur ces derniers mois. Leur investissement a permis de créer des projets et de lancer des dynamiques positives. C'est aussi le sens des conseils de quartier que de travailler ensemble, apprendre à se connaître par de petits événements ou travailler de concert sur des projets d'aménagement.

Pascale Heurteau exprime sa satisfaction au terme de sa première année dans le rôle de co-présidente habitante et se félicite que les conseillers de quartier de Goise-Champommier-Champclairot partagent cette volonté de contribuer à créer, à leur niveau, du lien sur le quartier.

Christine Hypeau annonce l'ordre du jour et donne la parole à Carine Guillot, directrice d'établissement de l'association MELIORIS.

## Présentation d'un acteur local – Association MELIORIS et son projet de centre de Santé, accompagné par le Contrat Local de Santé.

Par Carine GUILLOT, Directrice d'établissement pour l'association MELIORIS, le Docteur ARENOU, Médecin Cheffe pour l'association MELIORIS et Céline AIRAUD, Coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

L'association MELIORIS a été créée en 2012 et regroupe 4 établissements sanitaires et 2 établissements médico-sociaux, ainsi qu'un organisme formateur.

L'association a pour projet d'ouvrir un centre de santé rue Sainte-Catherine dans le premier trimestre 2019. Ce centre de santé serait polyvalent et permettrait un accès de premier recours à un médecin traitant, en organisant des plages de consultations sur rendez-vous et hors rendez-vous, ainsi que des visites à domicile. L'association souhaite aussi créer dans ce centre une proposition paramédicale. Le centre de santé aura aussi pour mission de mener des actions de prévention et de promotion de la santé (vaccinations, dépistages, journées thématiques).

L'association souhaite construire une partie de son projet avec les habitants, pour cela elle voudrait initier un temps d'échange qui permettrait de d'évaluer les besoins spécifiques du quartier, en matière de soins paramédicaux et d'actions de santé publique.

Le Contrat Local de Santé de l'agglomération du Niortais soutien la démarche de l'association MELIORIS.

Le Contrat Local de Santé est un outil partagé par l'Agence régionale de Santé, le Centre hospitalier de Niort, les collectivités locales (ici l'Agglomération et la Ville) et l'État. Il permet aux différentes structures de se mettre d'accord sur un diagnostic au niveau du territoire et de partager des objectifs, de les contractualiser. Sur 5 ans, en partenariat avec différentes structures, il s'est donné des objectifs autour de la petite enfance et de la parentalité, sur la perte d'autonomie et la santé mentale, des objectifs de développement d'action qui encadrent tous les âges de la vie. Il accompagne aussi les structures comme MELIORIS dans les projets qui vont dans le sens de ces objectifs. Ici, le projet de

centre de santé permettrait de faciliter l'accès aux soins pour une partie de la population niortaise en regroupant des professionnels de santé.

Le Docteur ARENOU fait un point sur le contexte local et l'organisation d'un centre de Santé. Il n'y a pas de problématique de concurrence entre médecins sur le Niortais, de nombreux confrères ont pris leur retraite ou vont la prendre dans les années à venir. L'idée d'un centre de santé, c'est de pouvoir disposer d'une structure qui salarie des médecins afin de répondre à des besoins. Les recrutements sont en cours pour pouvoir couvrir les différents créneaux d'ouverture.

Un échange est lancé avec les conseillers de quartier et le public sur les besoins paramédicaux. Un élu fait également le lien entre le diagnostic sur l'isolement porté par le CCAS et le projet de l'association. Des besoins paramédicaux sont évoqués ainsi que des actions de sensibilisation sur certaines thématiques. Il est précisé que les médecins du centre de santé pourront être des médecins traitant.

Il est proposé d'organiser une rencontre en septembre pour échanger avec un public plus large sur ces thématiques.

## Commission Cadre de vie

### Circulations et stationnement sur le plateau de Champommier

Par Marc Billard, conseiller de quartier

Des accidents entre voitures stationnées et véhicules roulant, l'occupation des trottoirs le soir par des véhicules, rendant difficiles les circulations piétonnes et le manque général de place de stationnement, ont conduit des conseillers de quartier à créer un groupe de travail sur ces questions.

Sur 500 questionnaires distribués, sur le secteur matérialisé ci-contre en jaune, 85 réponses ont été comptabilisées. Les conseillers, au vu des résultats en concluent que bon nombre de riverains partagent leurs préoccupations sur ces questions.

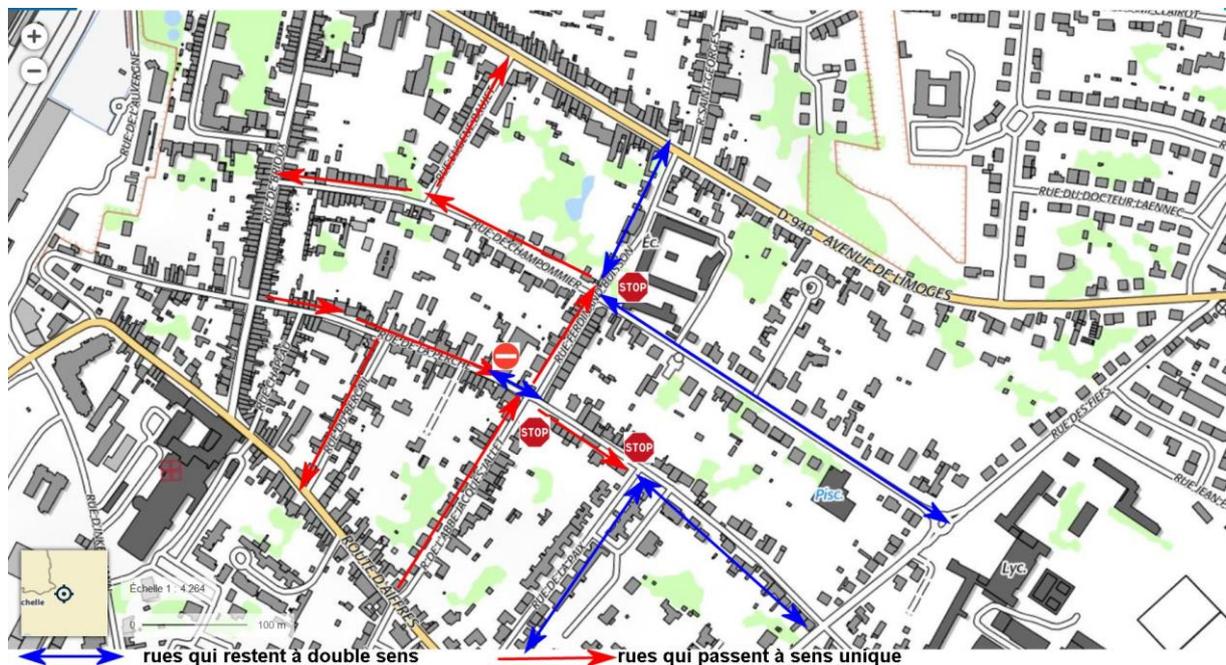


Après avoir réfléchi à des aménagements du plan de circulation, ceux-ci ont consulté par questionnaire les habitants du quartier. Marc Billard présente les objectifs que le groupe de travail souhaite partager avec l'ensemble des conseillers de quartier et les élus présents :

- Résoudre le manque de places de stationnement jugé insuffisant ;
- Libérer les trottoirs des voitures ;
- Mettre fin au stationnement alterné, peu respecté et créateur de problème.

Un riverain témoigne de son incompréhension des zones de stationnement autorisées ou non notamment sur la rue de la Perche, le marquage au sol date d'une époque où d'autres usages étaient en vigueur (garages transformés en pièce de vie).

Le groupe de travail représente une hypothèse de travail sur le sens de circulation sur le plateau de Champommier en corrélation avec les retours au questionnaire :



A noter que cette proposition inverse le sens de circulation prévue pour la mise à sens unique de la rue Eugène Baujet, qui sera mise à la suite de la fin des travaux des résidences de l'ancienne caserne des pompiers.

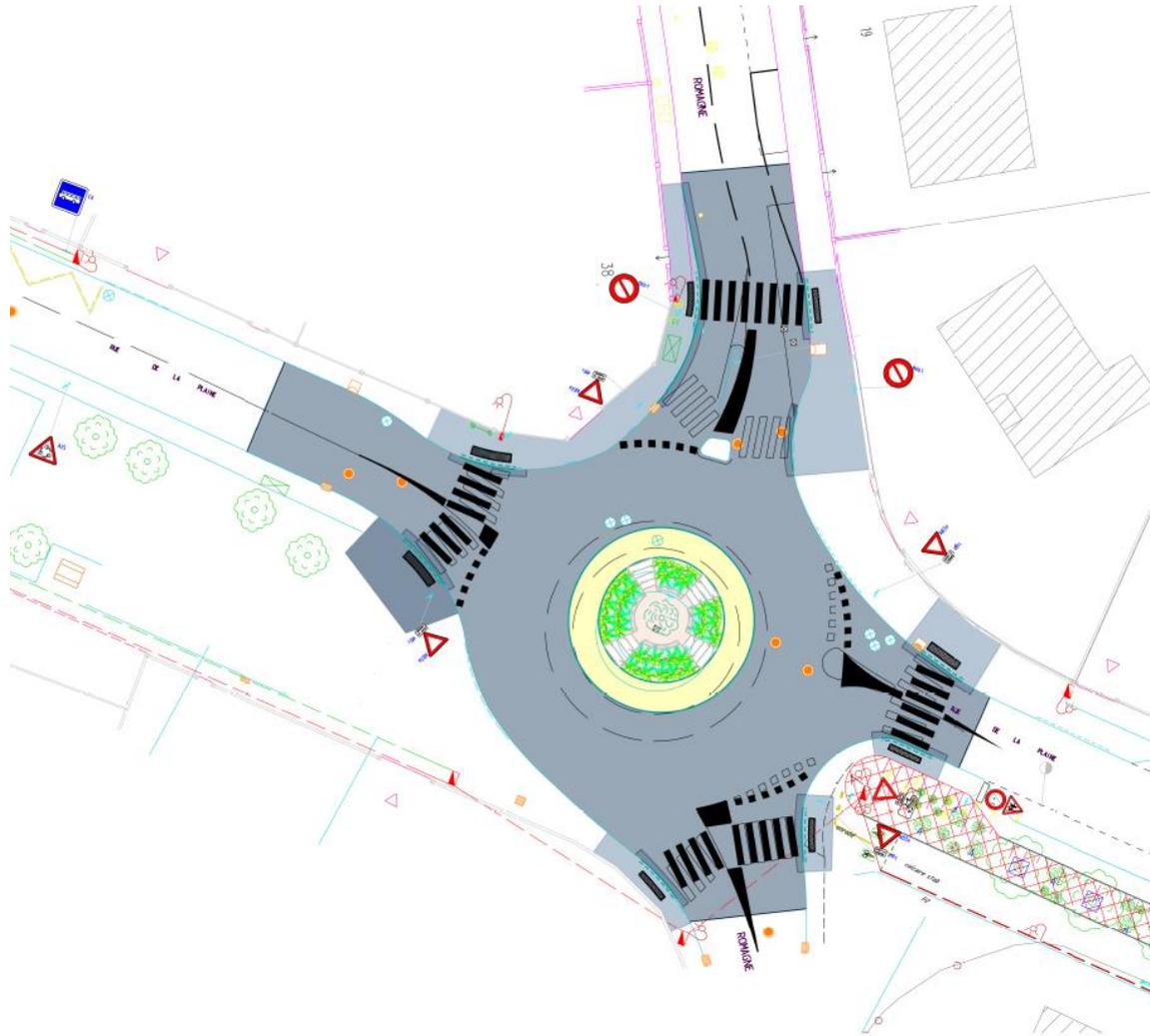
Dominique SIX, adjoint au Maire sur ces questions salue le travail des conseillers de quartier et fait part de son expérience sur des projets similaires. Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de ce secteur en lien avec les problématiques énoncées, il propose de faire du cheminement des piétons l'objectif prioritaire de ce projet. Les conseillers font part de leurs réserves sur cet axe de travail. Ils souhaiteraient que la création de places de stationnement et la mise à la révision du plan de circulation soient les objectifs annoncés. L' élu précise la thématique du cheminement piéton interroge la place des véhicules sur les trottoirs et donc les questions de stationnement, ce qui en fait donc une porte d'entrée sur l'ensemble des thématiques abordées.

En conclusion du débat sur ce projet, il est proposé de faire part aux services des objectifs énoncés et d'organiser une rencontre afin que services et conseillers de quartier puisse échanger sur la méthode à suivre. Le service Proximité et Relations aux citoyens organisera cette rencontre en septembre prochain.

## Présentation des projets 2019

Le 7 novembre 2018, élus, habitants, conseillers de quartier et service partageaient un diagnostic sur la rue de la Plaine, la rue Réaumur, la rue de Goise et la rue de Romagné. Plusieurs thématiques étaient évoquées, le rond-point de la rue de la Plaine, la vitesse, l'état de la chaussée, le cheminement piéton rue de Goise, la gestion des espaces végétalisés.

Élus et services, suite à cette visite sur site, ont identifié deux projets réalisables parmi ces sujets. Le traitement du rond-point de la rue de la Plaine et le cheminement piéton rue de Goise. Les projets ont été étudiés et transmis à la commission cadre de vie qui a pu faire des retours. Ces projets sont présentés à l'ensemble des conseillers de quartier.

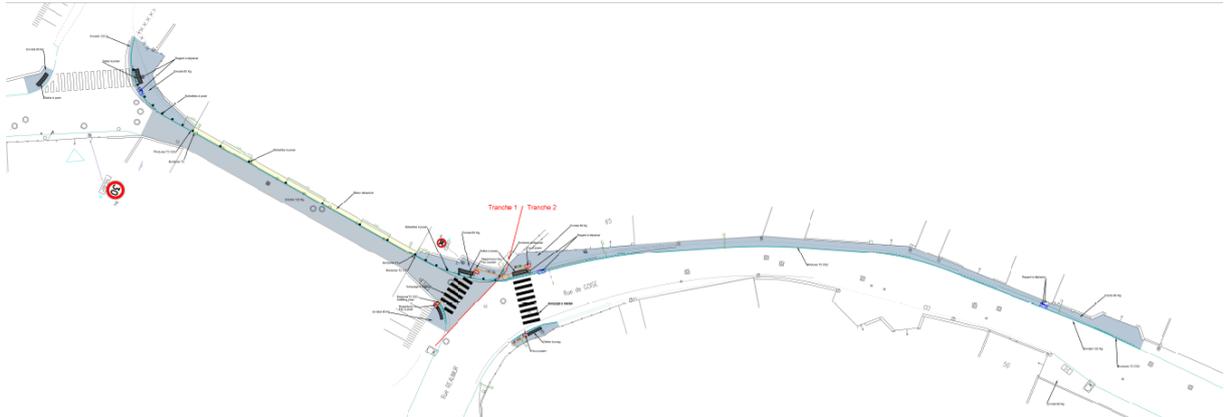


### Élargissement du rond-point de la rue de la Plaine

Ce projet propose d'élargir le rond-point afin qu'il ne soit plus traversé sans marquer l'arrondi du rond-point, pratique de certains utilisateurs. Il déplace aussi les passages piétons afin d'améliorer la visibilité pour les usagers.

Les conseillers de quartier avaient demandé la possibilité de mettre des barrières pour guider les utilisateurs sur les nouveaux aménagements piétons. La collectivité pourra si le besoin devient nécessaire installer ce type d'équipements qui ne sont pas inclus dans le projet initial.

L'aménagement paysager à l'heure de la présentation de ce projet n'étant pas finalisé, il n'a pas été présenté. Le projet global est estimé à 70 000 €.



### Cheminement et sécurisation des piétons rue de Goise

Le projet prévoit la création d'un trottoir sous le pont de la rue de Goise et sa continuité, du côté impair de la rue. Deux passages piétons seront alors en place afin de faciliter les usages entre parking des étudiants infirmiers et accès à l'hôpital. Les potelets prévus au projet sont semblables à ceux présents sur la rue du 24 février. Le projet global mobiliserait 70 000 €.

### Priorisation des projets 2019

Il est demandé aux conseillers de quartier d'émettre un avis sur la priorité à donner à ces projets. Il est rappelé que les avis des conseillers de quartier entrent dans le processus de décisions des élus qui, à l'issue des conseils de quartier du mois de juin, se réunissent pour arbitrer entre les priorités des conseils de quartier de l'ensemble de la ville.

Les conseillers de quartier proposent de prioriser les projets de la manière suivante :

- Le cheminement et la sécurisation des piétons rue de Goise.
- Le rond-point de la rue de la Plaine.

### Autres questions travaillées par la commission cadre de vie

#### **Points d'apports volontaires du square Germaine Clopeau.**

La commission cadre de vie avait entendu les demandes liées aux incivilités qui touchent les points d'apports volontaire. Les riverains immédiats sollicitent régulièrement les services pour des enlèvements de dépôts sauvages et ont fait des propositions d'aménagement et de déménagement de ces conteneurs. Les services de l'agglomération n'ont pas pu répondre favorablement à ces propositions, techniquement les emplacements proposés n'étaient pas viables.

En revanche, il va être expérimenté un retrait du conteneur de vêtements afin de voir comment évolue le comportement des usagers à compter du mois de juillet.

Les habitants font part du besoin de communiquer sur ce retrait et cette expérimentation. Le service Proximité et Relations aux Citoyens se fera le lien avec les services de l'agglomération.

### **Barrière du Square Germaine Clopeau.**

Les services ne sont pas en mesure de communiquer une date de réalisation pour le retour des barrières.

## Commission Écologie urbaine

Pascal VÊQUE présente le projet qui sera porté par la commission le dimanche 29 septembre prochain : la 11<sup>ème</sup> édition du Troc au jardin du Conseil de quartier.

Sur le thème : « le mariage des plantes », il sera question de boutures, d'association, des relations entre les plantes. En plus il sera proposé aux habitants de « ramener leur pomme », pour un goûter à partager autour des transformations possibles de ce fruit (compotes, chips, beignets ?).

La mise en place se fera de 10h à 12h et l'ouverture au public de 14h à 17h.

A 14h donc, début du Troc de plantes, de graines et d'astuces de jardinier, puis à 15h une conférence sur l'association des plantes via une parlotte verte.

La commission travaille aussi à la visite d'un jardin de particulier pour cette parlotte.

A 16h un goûter partagé autour des dérivés de la pomme sera proposé. Chacun pourra amener sa spécialité à partager, et goûter aux réalisations concoctées sur place.

## Commission Animation

Par Pascale HEURTEAU.

La commission a réussi à organiser dans un temps relativement court son premier vide grenier sur la rue de Champommier. 61 personnes se sont inscrites dont 12 riverains. Le conseil de quartier est donc très content de cet évènement.

La logistique sur ce projet a été gérée en amont par le service Proximité et Relations aux Citoyens et le jour-même par les conseillers de quartier.

Pour les prochaines éditions, peut-être faudra-il prévoir un lieu où les visiteurs pourraient rester se restaurer, un espace plus identifié. Peut-être aussi faut-il prévoir des partenariats en ce sens, avec les commerçants et Centres Socio-culturels du quartier.

Les conseillers expriment le souhait d'organiser à nouveau ce type d'évènement, reste à définir un lieu et une date.



## Informations diverses

### - **Programmation ciné plein air été 2019 :**

Trois séances en plein air sont proposées cette année à Niort, qui se transforme pour l'occasion, en salle de cinéma géante. Trois séances pour voyager dans de grands espaces et qui sont toujours l'occasion de passer de belles soirées en famille à agrémenter, pourquoi pas, d'un pique-nique.

**17 juillet à 22h30/ Quartier Nord** - Stade Espinassou : [Crash test Aglaé](#) (VF)

**7 août à 22h / Quartier Centre-ville** - Place du Donjon : [Woman at war](#) (VOSTFR)

**21 août à 21h30 / Quartier Champclairot** - Place Germaine Clopeau : [La Passion Van Gogh](#) (VF)

### - **Programmation cinés plein air organisée par le Centre Socio-Culturel du Parc :**

Samedi 20 juillet à 21h30 / Place Louis Juvet : Le sens de la fête (VF)

Vendredi 30 août à 21h00 / Parc de la Tour Chabot : Pierre Lapin (VF)

### - **Information suppression de panneaux d'affichage libre sur Niort (avant fin juillet) : 25 panneaux supprimés.**

En 2017, la ville avait implanté 7 nouveaux panneaux sur des zones qui n'étaient pas couvertes, ces éléments avaient été communiqués en conseils de quartier.

Cette année, d'ici fin juillet, 25 panneaux vont être supprimés.

#### RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

*Obligations relatives à la surface réservée pour les panneaux (art R. 581-2 du code de l'environnement) :*

Il est prévu une surface minimale que chaque commune doit réserver à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif :

12 m<sup>2</sup> + 5 m<sup>2</sup> par tranche de 10 000 habitants, soit 42 m<sup>2</sup> d'affichage à prévoir.

*Obligations relatives à la couverture géographique (art R. 581-3 du code de l'environnement) :*

Les emplacements réservés doivent être disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux.

*Obligations relatives aux emplacements (art L.581-8 du code de l'environnement) :*

Les panneaux ne peuvent être implantés à moins de 500m des monuments historiques classés ou inscrits, dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables et à moins de 100m et dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Sur le quartier, de 4 panneaux seront déposés en 2019 – Rue Georges Clemenceau, rue de Champommier, rue Ferdinand Buisson et Avenue de Limoges. Puis en 2020 – au 99 rue de Goise.

L'implantation d'un panneau à l'angle de la route d'Aiffres et de la rue Pierre Poisson est prévue 2020.

- **Projet événementiel valorisation des déchets et propreté urbaine :**

*World Clean Up Day 2019*, est la traduction mondiale de la « Journée de la propreté »

La ville de Niort s'inscrit dans cet évènement en proposant la semaine de la propreté qui aura lieu du samedi 21 au vendredi 27 septembre.

Cet évènement de valorisation des déchets et propreté urbaine est organisé en partenariat avec le service Propreté urbaine de la ville de Niort et la direction des Déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Inviter les membres du Conseil de quartier à se mobiliser afin d'organiser une rando-collecte durant cette semaine de la propreté.

- **Objectifs développement durable :**

La ville de Niort s'est inscrite jusqu'à 2018 dans une démarche de développement durable, qu'on appelait l'agenda 21 niortais. Aujourd'hui, il a été fait le choix de poursuivre les actions en faveur du développement durable dans un projet de déclinaison locale des 17 objectifs de développement durable déterminés par l'ONU.

C'est pourquoi la municipalité souhaite associer les membres des conseils de quartier à la démarche d'élaboration de la feuille de route niortaise « NIORT DURABLE 2030, Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable » par le recrutement d'un représentant pour chaque conseil de quartier.

A ce jour, cette feuille de route niortaise se situe à l'étape de co-construction. Aussi, deux ateliers en juin permettront de partager les points de vue, de définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre.

Les ateliers auront lieu :

- Mardi 18 juin matin (9h - 12h) - Hôtel de Ville (Salon d'Honneur)
- Jeudi 27 juin matin (9h - 12h) - Salle polyvalente du Clou Bouchet

Deux autres ateliers auront lieu en septembre avec pour objectifs de traduire la stratégie sur le plan opérationnel et à définir les actions les plus intéressantes à mener.

L'ordre du jour étant épuisé, Christine HYPEAU remercie les conseillers de quartier et les habitants pour leur présence.